



CÔTES-D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°22-2021-175

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2021

Sommaire

DDTM 22 / SERVICE ENVIRONNEMENT

22-2021-10-04-00001 - Décision du 4/10/2021 portant subdélégation de signature (6 pages)	Page 3
22-2021-10-04-00002 - Décision du 4/10/2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics (8 pages)	Page 10

DDTM 22

22-2021-10-04-00001

Décision du 4/10/2021 portant subdélégation de
signature



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Décision portant subdélégation de signature

**M. Pierre BESSIN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
Directeur départemental des territoires et de la mer**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelle ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements et notamment l'article 44 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 18 décembre 2019 nommant M. Thierry MOSIMANN, Préfet des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 20 décembre 2016 nommant M. Pierre BESSIN, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Eric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Pierre BESSIN, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr
 Prefet22  Prefet22

DECIDE :

Article 1^{er} : La délégation de signature donnée par l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2020 à M. Pierre BESSIN peut, sous sa responsabilité, être exercée également par :

- M. Eric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

Article 2 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Pierre BESSIN peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs de service et adjoints désignés ci-après, dans le cadre des attributions de leur service :

M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments,
Mme Claudine GUYADER, adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments,

M. Bernard DIDIER, chef du service environnement,
M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement et chef de la MISEN,

Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural,
M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural,

Mme Gwenaél HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme,
Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme et cheffe du pôle planification,
M. Jean-Mathieu HOUPE, adjoint à la cheffe de service planification, logement, urbanisme et chef de l'unité politique de la ville,

M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes,
Mme Martine POUILLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes et cheffe de l'unité gens de mer-navires,

M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement mer et littoral,
M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement mer et littoral,
M. Fablen MAROCCO, adjoint au chef de service aménagement mer et littoral et responsable du site de la DDTM à PAIMPOL, chef de l'unité cultures marines,

Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions,
M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière.

Article 3 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Pierre BESSIN peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs d'unité et adjoints ainsi que par les agents identifiés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mme Nadine PANSART, chargée de missions « qualité-performance », assistante prévention à la direction,

M. Frédéric XOLIN, chef de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,
M. Morgane QUEMERC'H, adjointe au chef de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques et nuisances au service risques, sécurité, bâtiments,
Mme Martine ROUXEL, chargée d'études RN, référente inondation-démarche PAPI au service risques, sécurité, bâtiments,

M. Didier ROBIN, chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,
M. Bertrand BARRES, adjoint au chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement au service environnement,

M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques au service environnement,

Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture au service environnement,

M. Marc L'HERMITTE, adjoint au chef de la MISEN au service environnement,

M. Marc BONENFANT, chef de l'unité nature et forêt au service environnement,

Mme Caroline CHARPENTIER, cheffe de l'unité aménagement et foncier agricole au service agriculture et développement rural,

Mme Laurence DIJOUX, cheffe de l'unité compétitivité de l'agriculture au service agriculture et développement rural,

Mme Pauline MOUILLON, cheffe de l'unité filières et territoires au service agriculture et développement rural,

M. Yves COATANOAN, chef de l'unité politique agricole commune au service agriculture et développement rural,

Mme Diane-Marie LUBAC, cheffe de l'unité transition agro-écologique au service agriculture et développement rural,

Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement au service planification, logement, urbanisme,

Mme Lydie JOUCHET-PLESTAN, cheffe de l'unité logement privé au service planification, logement, urbanisme,

Mme Clémentine VOISIN, cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,
Mme Armelle BONENFANT, adjointe à la cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,

Mme Arielle CHARPENTIER, responsable application droit des sols,

M. Jean-Luc LE GALL, responsable application du droit des sols et correspondant accessibilité,

M. Lilian SANZ, chef de l'unité logement social public au service planification, logement, urbanisme,

M. Anthony MARC, chef de l'unité climat-énergie au service observations, foncier et transitions,

M. Nicolas REMOND, chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,

M. Pierre-Yves DANIEL, adjoint au chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,

M. Eric PARIZE, chef de l'unité territoires et paysages au service observations, foncier et transitions,

M. Edouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,

M. Louls BRÉGEAT, adjoint au chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,

M. Stéphane BURGUÉ, chef de l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

Mme Véronique FLATRES, instructrice réglementation maritimes-plaisance à l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

Mme Aurélie DAVID, adjointe à la cheffe de l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

M. Sébastien GOMEZ, chargé des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Christelle HENRY, chargée des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral,

Article 4 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Pierre BESSIN peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les délégués territoriaux et par les agents identifiés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

M. Eric PARIZE, délégué territorial de Saint-Brieuc par intérim,

M. Franck RICHTER, délégué territorial de Dinan,

M. Benoît BOUBENNEC, délégué territorial de Lannion,

Mme Maryvonne HUBY, déléguée territoriale de Guingamp-Rostrenen,

Article 5 : La délégation de signature relative aux décisions en matière de dérogations exceptionnelles aux interdictions saisonnière de circulation édictée dans le département à l'encontre des véhiculés affectés aux transports routiers de marchandises et d'un poids total en charge ou roulant de plus de 7,5 tonnes est exercée en tant que cadre de permanence et dans cette seule situation par : Benoît BOUBENNEC, Véronique CHAPEL, Yannick CORNEC, Jean-François COROUGE, Bernard DIDIER, Didier FROUX, Priscille GHESQUIERE, Claudine GUYADER-PERON, Gwenael HERVOUET, Jean-Mathieu HOUPE, Maryvonne HUBY, Bruno LEBRETON, Eric PARIZE, Philippe PAYET, Pierre PIQUET, Martine POUILLAIN, Franck RICHTER et Nadine TURPIN.

Article 6 : La décision du 6 octobre 2020 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 7 : Le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le 4 octobre 2021,

Le directeur départemental
des territoires et de la Mer


Pierre BESSIN

DDTM 22

22-2021-10-04-00002

Décision du 4/10/2021 portant subdélégation de
signature en matière d'ordonnancement
secondaire et de marchés publics



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**Décision portant subdélégation de signature
en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics**

**M. Pierre BESSIN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,
directeur départemental des territoires et de la mer,**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 44 ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-12-46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 18 décembre 2019 nommant M. Thierry MOSIMANN, Préfet des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 20 décembre 2016 nommant M. Pierre BESSIN, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 février 2021 portant délégation de signature à M. Pierre BESSIN, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics ;

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr
 Prefet22  Prefet22

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

1.1 La délégation de signature accordée à M. Pierre BESSIN directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, peut, sous sa responsabilité, à l'effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur pour les marchés publics peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer ;
- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

1.2 Cette délégation de signature peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des références indiquées pour chacun :

LES CHEFS DE SERVICE ET ADJOINTS	
SERVICE RISQUES SÉCURITÉ BÂTIMENTS BOP 181, 207	M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments Mme Claudine GUYADER, adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments
SERVICE planification, logement, urbanisme BOP 135	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme M. Jean-Matthieu HOUPE, adjoint à la cheffe de service planification, logement, urbanisme
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES BOP 205	M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes Mme Martine POULLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL BOP 113 et 205	M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef de service aménagement, mer et littoral

SERVICE ENVIRONNEMENT BOP 113 et 162	M. Bernard DIDIER, chef du service environnement M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement	
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL BOP 149	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint au chef du service agriculture et développement rural	
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS BOP 113 et 135	Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière	

LES UNITÉS DU SIÈGE		
SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ, BÂTIMENTS Bâtiment-construction-accessibilité BOP 723	M. Didier ROBIN, chef de l'unité bâtiment construction-accessibilité M. Bertrand BARRES, adjoint au chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité	4 000 euros TTC
Éducation routière 207	M. Frédéric XOLIN, chef de l'unité éducation routière Mme Morgane QUEMERC'H, adjointe au chef de l'unité éducation routière	
Risques-nuisances 181	Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques-nuisances	
SERVICE planification, logement, urbanisme BOP 135	Logement privé : Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé Politiques du logement : Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement Logement social public : M. Lilian SANZ, chef de l'unité logement social public Application du droit des sols : Mme Clémentine VOISIN, cheffe de l'unité application du droit des sols	4 000 euros TTC

	<p>Planification, SCoT et littoral : Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral</p> <p>Planification et actions transversales : M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales</p> <p>Planification et animation du réseau : Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau</p>	
<p>SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES</p> <p>BOP 205</p>	<p>Littorale des affaires maritimes : M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p>	4 000 euros TTC
<p>SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p>BOP 205</p>	<p>Cultures marines : Mme Aurélie DAVID, adjointe au chef de l'unité cultures marines</p>	4 000 euros TTC
<p>SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p>BOP 113</p>	<p>Domaine public maritime : Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littora</p>	4 000 euros TTC
<p>SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS</p> <p>BOP 113 et 135</p>	<p>Études et mobilités : M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités</p>	4 000 euros TTC
<p>SERVICE ENVIRONNEMENT</p> <p>BOP 113 et 162</p>	<p>Milieux aquatiques : M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques</p> <p>Ressource en eau et assainissement : Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement</p>	4 000 euros TTC
<p>SERVICE ENVIRONNEMENT</p> <p>BOP 162</p>	<p>Politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture : Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture</p>	4 000 euros TTC

Article 2 : La délégation de signature accordée à M. Pierre BESSIN, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, portant sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses imputées sur les programmes listés ci-après, peut, sous sa responsabilité, être exercée par Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer et par Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral :

- BOP 113 : milieu, marin, paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 149 : compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- BOP 162 : interventions territoriales de l'État ;
- BOP 181 : prévention des risques ;
- BOP 203 : infrastructures et services de transports ;
- BOP 205 : sécurité et affaires maritimes ;
- BOP 207 : sécurité et éducation routière ;
- BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ;
- BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Article 3 : Dans la limite de leurs attributions et compétences, la subdélégation de signature est accordée aux agents indiqués ci-dessous, à l'effet de :

- valider, dans l'application CHORUS formulaire, les demandes d'engagement et la constatation du service fait ;
- signer les pièces comptables relatives à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses hors CHORUS formulaire ;
- effectuer les opérations de rétablissement de crédits (établissement des titres de recettes par le CPCM) le cas échéant.

SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ BÂTIMENTS	M. Philippe PAYET, chef du service risques sécurité bâtiments	BOP 181-207
	Mme Claudine GUYADER, adjointe au chef du service risque sécurité bâtiments	
	Mme Isabelle GUENO	BOP 207
	Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques-nuisances	BOP 181

	<p>M. Frédéric XOLIN, chef d'unité éducation routière</p> <p>Mme Morgane QUEMERC'H, adjointe au chef de l'unité éducation routière</p>	BOP 207
SERVICE planification, logement, urbanisme	<p>Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme</p> <p>Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme</p> <p>M. Jean-Matthieu HOUPE, adjoint à la cheffe de service planification, logement, urbanisme</p> <p>Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement</p> <p>Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé,</p> <p>M. Lilian SANZ, chef de l'unité logement social public</p> <p>Mme Isabelle COULMIN</p>	BOP 135
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS	<p>Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions</p> <p>M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière</p> <p>M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités</p>	BOP 113 et 135
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES	<p>M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes</p> <p>Mme Martine POUILLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes</p> <p>Mme Valérie JAOUEN</p>	BOP 205
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL	<p>M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral</p> <p>M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral</p> <p>M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef de service aménagement, mer et littoral</p>	BOP 113 et 205

	Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral Mme Nadine HALL	BOP 113
SERVICE ENVIRONNEMENT	M. Bernard DIDIER, chef du service environnement M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement Mme Sylviane HINAULT Mme Odile DUMARGUE	BOP 113 et 162 BOP 162
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural	BOP 149

Article 4 : Interface Galion

Une subdélégation de signature est accordée pour le profil valideur de l'interface Galion, aux agents ci-dessous :

- Mme Gwenaél HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- M. Jean-Mathieu HOUPE, adjoint à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- M. Lilian SANZ, chef de l'unité logement social public au service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Isabelle GUEHENNEUX, chargée des aides à la pierre du parc public de l'unité renouvellement urbain et logement public du service planification, logement, urbanisme.

Article 5 : La décision du 8 mars 2021 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics du directeur départemental des territoires et de la mer est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 6 : Le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le 4 octobre 2021,
Le directeur départemental
des Territoires et de la Mer

7/7

Pierre BESSIN

